

Ouest France du vendredi 21 novembre 2025

Commune de JOUE-SUR-ERDRE
Révision allégée n° 2 du Plan
local d'urbanisme sur le secteur
de La Bobinière Forêt de Vioreau :
bilan de la concertation
et arrêt du projet

AVIS

Par délibération du 10 novembre 2025, le conseil municipal a approuvé le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision allégée numéro 2 du Plan local d'urbanisme de Joué-sur-Erdre au niveau du secteur de «La Bobinière - Forêt de Vioreau» pour création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (=STECAL), aux fins de permettre à l'exploitant du parcours d'accrobranche d'implanter des structures mobiles d'accueil et de stockage de matériel en lien avec son activité à l'entrée de la forêt de Vioreau, rive Nord du lac de Vioreau.

Cette décision comporte en annexes le dossier du projet de révision incluant :

- la notice de présentation avec plans,
- le règlement.

Ces documents sont consultables sur le site : www.jouesuredre.fr

Le dossier du projet arrêté de révision allégée n° 2 fera l'objet d'une enquête publique pendant 1 mois dont les modalités seront précisées ultérieurement par arrêté municipal.

La délibération du 10 novembre 2025 enregistrée en sous-préfecture le 12 novembre 2025 fait l'objet d'un affichage en mairie.

Elle fait également l'objet d'une publication sur le site de la commune : www.jouesuredre.fr